

Accréditation Cinéphiles

Le Festival de Cannes est également ouvert aux cinéphiles et groupes pédagogiques, dans la limite des disponibilités, à travers le programme "Cannes Cinéphiles". Les accréditations Cannes Cinéphiles donnent accès aux films de la Sélection Officielle, de la Semaine de la Critique et de la Quinzaine des Réalistes projetés dans certaines salles de la ville de Cannes. Ces accréditations ne donnent pas la possibilité de circuler dans l'enceinte du Palais des Festivals, réservé uniquement aux professionnels.

La date limite pour déposer une demande d'accréditation « Cannes Cinéphiles » est fixée au 5 mars 2010. Au-delà de cette date, aucune demande ne sera prise en considération.

Pour les associations de cinéphiles et étudiants en cinéma français (Hors Région PACA) et étrangers, merci d'envoyer vos demandes accompagnées des justificatifs suivants:

- Etudiants en cinéma : lettre de motivation et photocopie de la carte étudiant.
- Associations de cinéphiles : lettre de motivation, plaquette de présentation de l'association ou site Internet, et photocopie de la carte d'adhésion.

à l'adresse ci-dessous :

Festival de Cannes

Service accréditation

3, rue Amélie - 75007 Paris - France

Tel: +33 (0)1 53 59 61 19 / Fax: +33 (0)1 53 59 61 17

Courriel : cinephiles@festival-cannes.fr

Pour les cinéphiles de la région PACA et l'ensemble des groupes pédagogiques, les demandes doivent être adressées à :

Cannes cinéma

La Malmaison, 47 la Croisette - 06400 Cannes

Tél: +33 (0)4 97 06 44 90 / Fax: +33 (0)4 93 68 34 4

Email: contact@cannes.cinema.com

Site Internet: <http://www.cannes-cinema.com>